



INVITATION PRESSE

Paris, le 10 décembre 2021

ETATS GENERAUX DE LA JUSTICE DEUXIEME ATELIER DELIBERATIF LE MARDI 14 DECEMBRE 2021

Les Etats généraux de la Justice lancés par le président de la République le 18 octobre, franchissent une nouvelle étape, avec la tenue de la seconde séquence des ateliers délibératifs citoyens le mardi 14 décembre de 9h à 18h. Ce dispositif permettra à des citoyens non spécialistes de poursuivre le débat initié le 2 décembre dernier sur des thématiques controversées ou plébiscitées issues de la consultation en ligne, afin de définir ensuite des propositions.

Cet événement vise à faire émerger des propositions citoyennes afin de construire la justice de demain. C'est au terme de cette journée que les 50 volontaires ayant déposé leurs candidatures sur la plateforme [Parlons Justice!](https://www.parlonsjustice.fr) seront amenés à formuler des propositions collectives, qui alimenteront le rapport de la Commission indépendante présidée par Jean-Marc Sauvé, et qui seront publiées ensuite en intégralité sur la plateforme www.parlonsjustice.fr.

Le processus de sélection des participants à cet exercice citoyen a été guidé par la volonté de respecter la diversité de la population française en s'appuyant sur 4 critères : la diversité femme-homme, la ventilation par classe d'âge, la catégorie socio-professionnelle et la région de résidence.

Les Etats généraux de la Justice lancés par le président de la République le 18 octobre se tiendront jusqu'au mois de février 2022 et seront structurés autour de quatre étapes : consultation, expertise, convergence puis une dernière phase de synthèse et de proposition.

Les Etats généraux : comment ça marche ?

En utilisant la plate-forme « [Parlons Justice !](#) », les citoyens et acteurs de la justice sont invités à contribuer à la réflexion collective, à faire part de leurs idées en répondant au questionnaire en ligne ou en postant leurs contributions collectives. Des ateliers sont également organisés dans les différents services du Ministère de la Justice. Cette phase durera jusqu'au 10 décembre.

Toutes les contributions collectées sur « [Parlons Justice !](#) » et lors des ateliers seront versées aux débats qui prendront fin en janvier 2022.

Un diagnostic partagé, une analyse des contributions des Français, un plan d'actions pouvant être rapidement déployé ainsi que des propositions à mettre en œuvre seront formalisées fin hiver 2022 par la commission indépendante présidée par Jean-Marc Sauvé.

**En raison du nombre de places limité dû à la crise sanitaire,
Veuillez-vous accréditer auprès du service de presse du ministère
de la Justice :**

Presse-justice@justice.gouv.fr

Un mail de confirmation vous sera adressé